

Qualités et conditions requises

- Tout membre du comité de parents qui siège au conseil d'établissement d'une école située dans ce district.
- Un membre du comité de parents qui représente le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Le membre du conseil d'administration qui y siège à titre de membre parent d'un élève, mais qui n'est pas membre du comité de parents, pourvu qu'un de ses enfants fréquente encore l'école dont il était membre du conseil d'établissement.
- Un représentant des parents qui siège au conseil d'établissement d'une école située dans ce district, mais qui n'est pas membre du comité de parents lorsqu'aucun candidat ne s'est présenté pour représenter ce district et que le nouvel appel de candidatures n'a pas permis à un membre du comité de parents qui siège au conseil d'établissement d'une école située dans ce district de se porter candidat dans le délai prescrit.
- Avoir 18 ans accomplis.
- Être de citoyenneté canadienne.
- Être domicilié sur le territoire du centre de services scolaire.
- Ne pas être en curatelle.
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la *Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones* (chapitre E-2.3), de la *Loi sur la consultation populaire* (chapitre C-64.1), de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2) ou de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3) au cours des cinq dernières années.

Sont inéligibles

- Un membre d'un conseil d'une municipalité;
- Un membre de l'Assemblée nationale;
- Un membre du Parlement du Canada;
- Un juge d'un tribunal judiciaire;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation électorale;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code de travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation;
- Un employé du centre de services scolaire;
- Un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour les centres de services scolaires de l'île de Montréal;
- Une personne qui occupe un poste de membre du conseil d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste;

- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette condition vaut pour la durée de la peine, mais cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis).

Section 4 – Attestation des qualités et conditions requises

Je, _____, atteste :

- 1) posséder les qualités et conditions requises à l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 4 du *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*.
- 2) ne pas être inéligible au sens de l'article 4 du *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*, compte tenu des adaptations nécessaires.

Signature du candidat

Date

Section 5 – Signature

Je, _____ déclare soumettre ma candidature comme membre parent d'un élève au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.

Signature du candidat

Date

Section 6 – Acceptation de la déclaration de candidature

Je, _____

- 3) déclare avoir reçu la présente déclaration de candidature le _____.
- 4) accepte la production de la présente déclaration de candidature puisqu'elle est complète.

Signature de la personne autorisée à accepter
la production d'une déclaration de candidature

Date

Processus pour soumettre votre candidature :

Votre mise en candidature doit être transmise en format électronique à l'attention de M^{me} Caroline Dufour, directrice générale, à l'adresse courriel secgen@csskamloup.gouv.qc.ca ou par la poste au 464, rue Lafontaine, C. P. 910, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z5, **au plus tard le 4 mai 2026, à midi.**

Une courte présentation de votre parcours professionnel et des motivations à devenir un administrateur du conseil d'administration pourrait être demandé lors de la rencontre de désignation des membres.

Pour toute question supplémentaire, veuillez vous adresser à madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, à l'adresse courriel secgen@csskamloup.gouv.qc.ca.